

INTRODUCTION

La Mauritanie est un pays particulièrement vulnérable aux risques de catastrophes telles que les sécheresses et les inondations. Dans le contexte du changement climatique, le pays a connu ces dernières années des événements environnementaux extrêmes se matérialisant par des sécheresses prolongées, des inondations et des feux de brousses ravageant d'importantes surfaces de terres agricoles.

Face à cette situation et à une menace toujours présente, il est devenu urgent de prévenir ces catastrophes et de renforcer la capacité des différents acteurs intervenant dans la réduction des risques de catastrophe et la gestion des catastrophes à faire face aux menaces. C'est dans ce cadre que dans le projet visant la réduction des risques de catastrophes, financé par la protection civile et l'aide humanitaire de l'Union Européenne, un réseau d'informateurs clés (au niveau communautaire) et un système d'alertes précoces sur les risques de catastrophes ont été mis en place au niveau de dix villages de la moughataa (département) de Bassikounou et de dix autres dans la moughataa de Adel Bagrou. Ces informateurs clés remontent les informations (alertes météo, risques de sécheresses, etc.) vers un point focal des alertes qui se charge de vérifier la véracité et la pertinence de l'information avant d'en informer les services techniques compétents.

MÉTHODOLOGIE

Ce système d'alerte précoce (SAP) communautaire a pour objectif d'informer les communautés et les autorités sur les menaces liées aux aléas naturels afin d'en atténuer les impacts.

La méthodologie utilisée repose sur :

1. L'identification des zones de couverture géographique

À travers des rencontres avec les autorités locales et les services techniques, deux moughataas (départements) ont été identifiés au niveau de la wilaya (région) du Hodh Ech Chargui, comme étant les moughataas les plus exposées aux risques de catastrophes. À la suite de cela, dix villages ont été priorisés au niveau de chaque moughataa comme étant ceux les plus exposés aux risques de catastrophes.

2. La reconnaissance des risques dans ces zones géographiques

Après l'identification des zones de travail dans les moughataas de Bassikounou (Lemghayss, Bouglingala, Ehssey Lebyadh, Lagdaf, Medalla, Kindierla, Boyziya, R'ken, Ehel Ahmedou et Bir Elbarka) et d'Adel Bagrou (Bouglia, Miborye Delleh, Mbaratt Erme, Lemghayss, Agourare, Massgoule Lebyadh, Ehel Barbare, Goubiye, Dar Naim Ezmarrigue et Leguayde), **des entretiens ont été menés avec les autorités locales, chefs de villages et représentants de communauté ont été menés dans chaque village** afin d'identifier les événements qui surviennent dans ces localités. Les événements relevés sont majoritairement les suivants : les feux de brousses, les fortes températures, les sécheresses et les inondations.

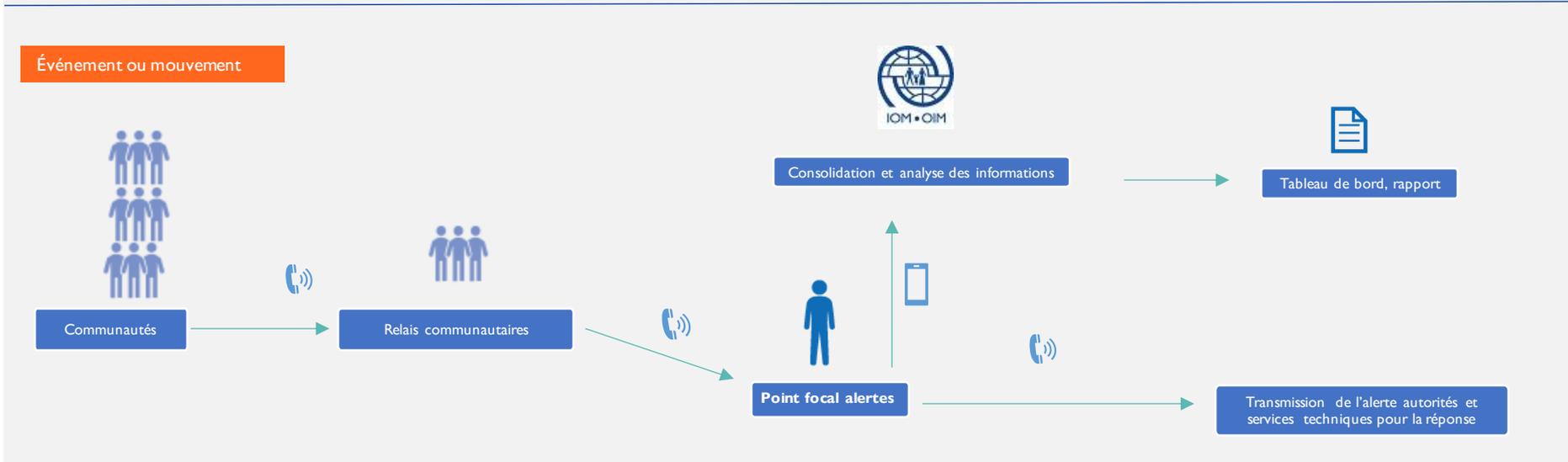
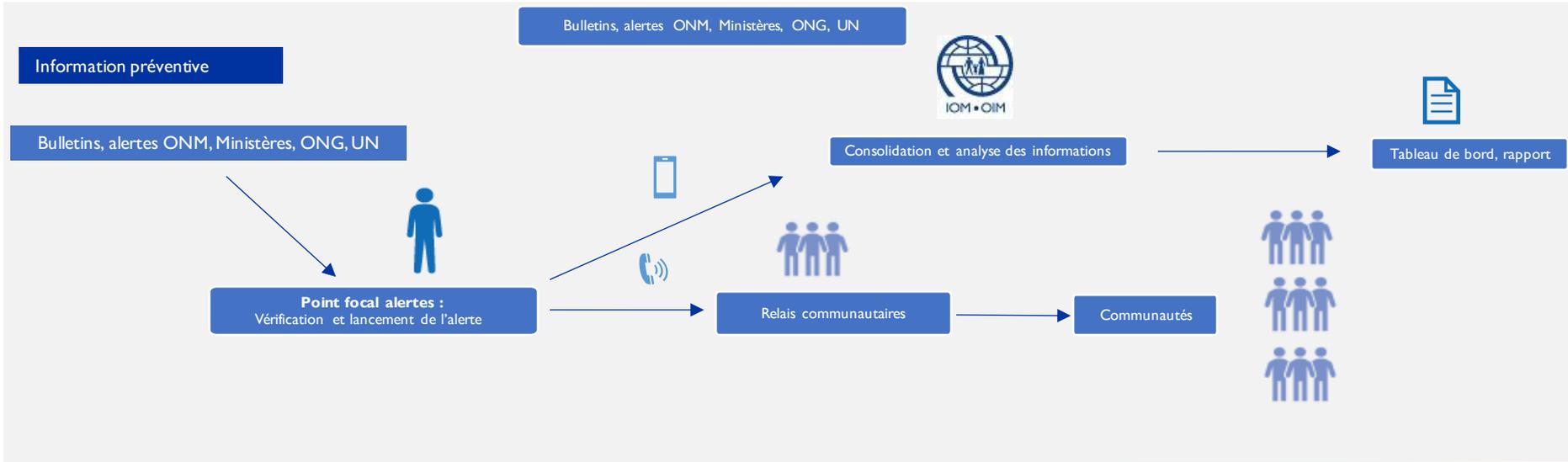
3. La mise en place d'un SAP pour la réduction des risques liés aux catastrophes

Après reconnaissance des risques auxquels les zones de couverture sont exposées, un système d'alerte précoce communautaire (basé sur les individus et les communautés) a été mise en place afin d'informer les populations sur les menaces, mais également afin de documenter les événements liés aux aléas naturels, conflits agropastoraux ou maladies, survenus dans ces villages. Deux types d'informations sont partagées dans ce SAP :

- **Informations préventives** : Les informations préventives partagées aux communautés telles que les bulletins provenant de l'office national de la météorologie (ONM), du ministère de l'élevage, du ministère de l'environnement, d'Action contre la faim (ACF) ou du Programme Alimentaire Mondial (PAM). Ce partage d'information passe par un point focal des alertes (PFA) qui est chargé de collecter l'ensemble des alertes qui concernent ces localités. Par la suite, le PFA partage rapidement ces alertes à des relais communautaires formés sur l'identification des menaces et qui sont en relation avec les communautés pour un partage rapide de ces informations vers ces derniers.
- **Événements** : les événements survenus dans les localités identifiées et principalement liés aux aléas naturels tels que les feux de brousse, les inondations, les sécheresses ou les vagues de chaleur ou de froid. Les informations sur ces événements permettent, entre autres, de mieux connaître les capacités des populations à répondre aux événements et à évaluer la réponse des autorités. Elles servent également à collecter des informations permettant de veiller à la survenue de nouveaux risques non-identifiés lors de la phase de cartographie des risques. Les informations sur les événements liés aux aléas naturels sont partagées par les relais communautaires à un point focal des alertes (PFA) chargé de vérifier si les autorités ont déjà été informées des événements pour les événements nécessitant une réponse par ces derniers. Ainsi, si les autorités n'ont pas été auparavant informées, elles le seront par le biais des PFAs. Enfin, les PFAs sont également chargés de consolider toutes les informations liées aux événements dans une base de données pour des raisons de documentation.

En plus, étant donné que les aléas climatiques peuvent être source de conflit, un mécanisme d'alerte sur les mouvements massifs, précoces ou tardifs de transhumants a été introduit dans ce SAP durant le mois de juillet 2023 pour prévenir les conflits pouvant découler des aléas climatiques et à la mobilité.

PROCESSUS DE PARTAGE DES ALERTES



ÉVÉNEMENTS

Durant le mois de septembre 2023, 3 alertes événements ont été rapportées par les relais communautaires dans le cadre du système d'alerte précoce. Elles concernaient deux alertes sur des événements liés à des maladies d'animaux mais également, un mouvement massif de transhumants.

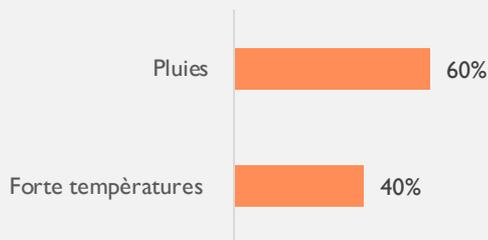
En effet, les événements concernaient deux cas de maladies d'animaux (caractérisés par des faiblesses et fatigues générales).

Un mouvement massif de bétail d'environ 2 000 têtes en provenance du village de Tomboutou au Mali pourrait engendrer des compétitions autour des ressources naturelles aux alentours du village de Vassale de la commune de Bassikounou. Le cheptel a été accompagné par neuf personnes.

Toutes ces informations ont été remontées aux services techniques des ministères pertinents par le point focal des alertes.

INFORMATIONS PRÉVENTIVES

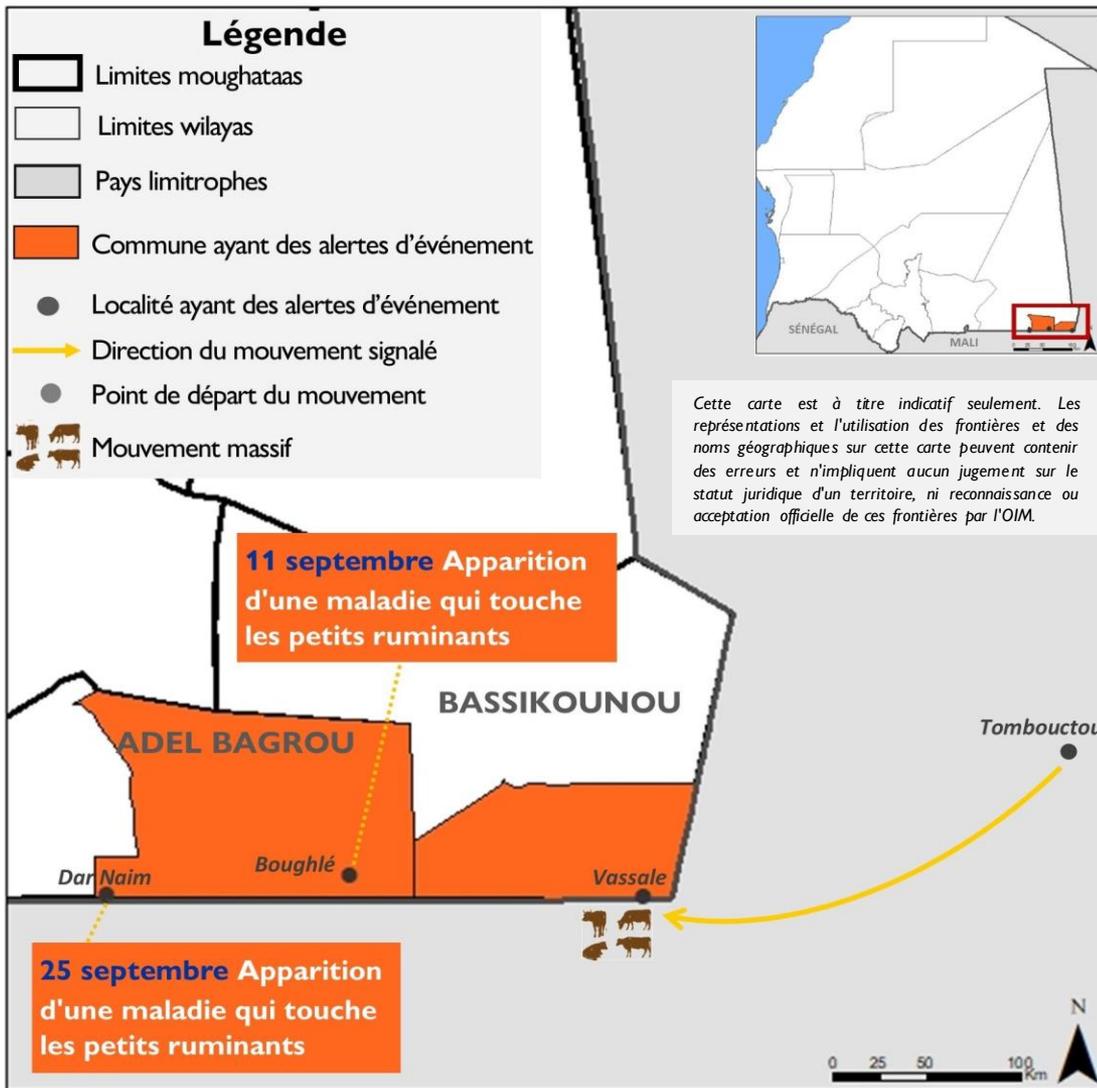
Types d'évènements rapportés



Durant le mois de septembre 2023, 20 alertes (informations préventives) provenant de l'Office National de la Météorologie (ONM) ont été collectées pour les moughataas d'Adel Bagrou et de Bassikounou, puis **partagées aux communautés pour leur information et pour leur préparation.**

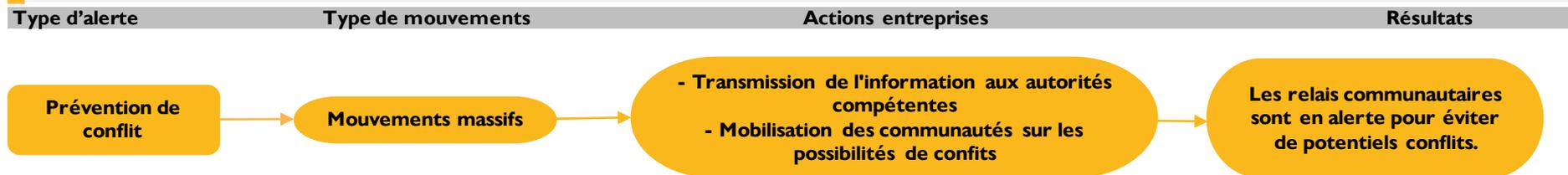
Un total de 60 pour cent des alertes concernaient des risques de pluies et 40 pour cent concernaient des alertes de fortes températures.

CARTE SUR LES ALERTES ENREGISTRÉES DANS LES MOUGHATAA DE BASSIKOUNOU ET D'ADEL BAGROU

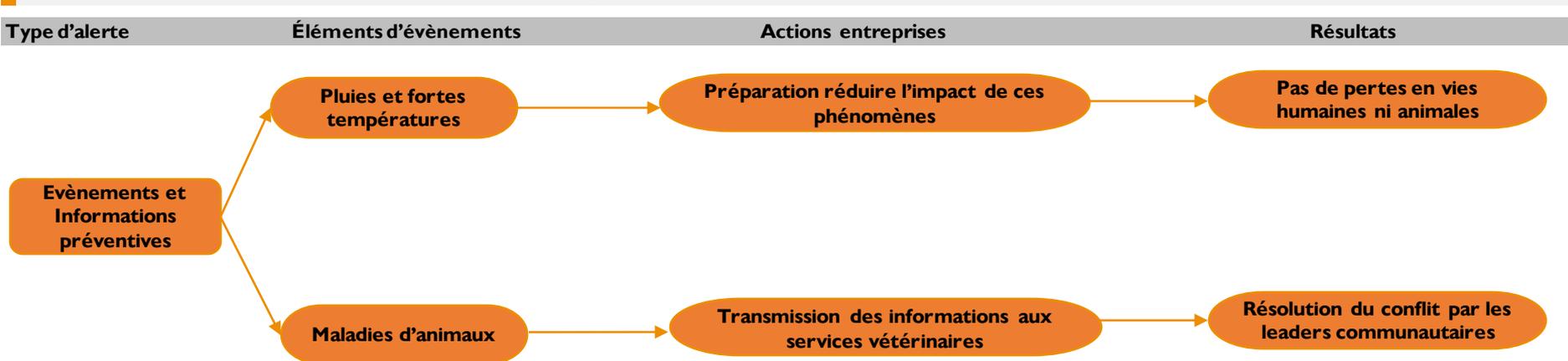


À la suite de la transmission des alertes par les relais communautaires au point focal des alertes ou vice versa (les informations préventives), des actions sont entreprises par différents acteurs locaux pour apporter une réponse dans le but d'éviter, d'atténuer ou d'apaiser un risque qui pourrait amener à une situation non-maitrisable. Ainsi, selon les types d'alertes, des actions sont entreprises pour y répondre.

RÉPONSES AUX ALERTES « MOUVEMENTS »



RÉPONSES AUX ALERTES « ÉVÈNEMENTS ET INFORMATIONS PRÉVENTIVES »



Concernant les informations préventives liées aux catastrophes, les populations se préparent aux événements en regroupant le bétail dans des lieux sûrs afin de ne pas les exposer aux risques. Pour l'alerte liée à un conflit, les relais ont pu contacter les leaders communautaires qui ont pu résoudre le conflit. Etant donné que de mouvement massif a été noté, les relais commencent à sensibiliser les communautés sur les risques afin de minimiser les éventualités que ne se produisent.